DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 10863*03

DÉCLARATION PÉRIODIQUE DE STOCKS EN ENTREPÔT PÉTROLIER

PSE
VOLUME

1 / A

EXEMPLAIRE POUR LE BUREAU
DE DOUANE DE RATTACHEMENT

1

BUREAU DE DOUANE DE RATTACHEMENT
(nom et adresse postale complète)

DÉSIGNATION ET ADRESSE DE
L'ENTREPÔT FISCAL DE STOCKAGE

PÉRIODE DU
AU

BUREAU DE DOUANE	NUMÉRO DE LA DÉCLARATION	ENTREPÔT FISCAL DE STOCKAGE
1	2	3

PAGE N° 1

NOMBRE DE PAGES :

Nous *(raison sociale et adresse)*

déclarons, sous les peines de droit, d'une part, que tous les produits sous douane qui, durant la période précisée ci-dessus, sont entrés ou sortis de l'entrepôt susvisé ou ont changé de compte dans cet entrepôt, ainsi que les produits sous douane qui y sont en stock à la fin de cette période, sont repris sur la présente déclaration et, d'autre part, que toutes les indications figurant dans cette déclaration sont sincères et véritables.

Nous précisons que cette déclaration est établie sous le couvert de notre soumission générale cautionnée pour opérations diverses.

A le

SIGNATURE ET NOM
DU REPRÉSENTANT
DU DÉCLARANT
EN MAJUSCULES

PAR PROCURATION

ENREGISTREE LE :

CACHET DU BUREAU

Dans cette déclaration, les volumes sont exprimés en litres.

NUMÉRO D'ENT. AGRÉÉ	RÉGIME DOUANIER ET FISCAL	ÉTAT RÉCAPITULATIF DES ENTRÉES DE LA PÉRIODE							ÉTAT RÉCAPITULATIF DES SORTIES DE LA PÉRIODE							VOLUME A 15 ° C DES COV *(récupérés en droits acquittés)*	STOCK COMPTABLE A 15° C *(13 - 20 + 21)*	STOCK PHYSIQUE A 15° C
4		JOUR DE RÉCEPTION DU PRODUIT	N° DE LA DÉCLARATION PONCTUELLE D'ENTRÉE	VOLUME A 15° C DE L'ENTRÉE OUVRANT LE DROIT A L'APPLICATION DE LA TOLÉRANCE D'ENTRÉE	CODE DE LA TOLÉRANCE D'ENTRÉE	VOLUME A 15° C DE LA TOLÉRANCE D'ENTRÉE *(pour ordre)*	VOLUME A 15° C DE L'ENTRÉE N'OUVRANT PAS LE DROIT A L'APPLICATION DE LA TOLÉRANCE D'ENTRÉE	VOLUME TOTAL A 15° C DES ENTRÉES *(9+12)*	JOUR DE SORTIE DU PRODUIT	N° DE LA DÉCLARATION PONCTUELLE DE SORTIE	VOLUME A 15° C DE LA SORTIE OUVRANT LE DROIT A L'APPLICATION DE LA TOLÉRANCE DE SORTIE	CODE DE LA TOLÉRANCE DE LA SORTIE	VOLUME A 15° C DE LA TOLÉRANCE DE SORTIE *(pour ordre)*	VOLUME A 15° C DE SORTIE N'OUVRANT PAS LE DROIT A L'APPLICATION DE LA TOLÉRANCE DE SORTIE	VOLUME TOTAL A 15° C DE SORTIE (16 + 19)			
ORIGINE																		
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 10864*03

DÉCLARATION PÉRIODIQUE DE STOCKS EN ENTREPÔT PÉTROLIER

PSE
VOLUME

EXEMPLAIRE POUR LE BUREAU
DE DOUANE DE RATTACHEMENT

1

PÉRIODE DU
AU

RÉGULARISATION DOUANIÈRE ET FISCALE DE L'ÉCART ENTRE LE STOCK PHYSIQUE ET LE STOCK COMPTABLE

ENREGISTRÉE LE :

CACHET DU BUREAU

BUREAU DE DOUANE	NUMÉRO DE LA DÉCLARATION	ENTREPÔT FISCAL DE STOCKAGE
1	2	3

PAGE N° 1

NOMBRE DE PAGES :

Dans cette déclaration, les volumes sont exprimés en litres.

ENT. AGRÉE	STOCK COMPTABLE À 15° C (rappel de la colonne 22 du feuillet 1/A)	STOCK PHYSIQUE À 15° C (rappel de la colonne 23 du feuillet 1/A)	ÉCART		À REMPLIR SI DÉFICIT					VOLUME À 15° C DES SORTIES MISES À LA CONSOMMATION (20 *[uniquement les lignes avec la mention « MAC »]* + 30) A remplir uniquement en cas de déficit taxable	VOLUME A 15° C À REPRENDRE COMME STOCK INITIAL DANS LA DÉCLARATION PSE SUIVANTE
			EXCÉDENT (23 - 22)	DÉFICIT (23 - 22) x -1	VOLUME À 15° C DU CUMUL DES TOLÉRANCES D'ENTRÉE	VOLUME À 15° C DU CUMUL DES TOLÉRANCES DE SORTIE	VOLUME À 15° C DE LA TOLÉRANCE AU STOCKAGE	VOLUME À 15° C DE LA TOLÉRANCE TOTALE (26 + 27 + 28)	DÉFICIT TAXABLE (25 - 29)		
4	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32